



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité



ELKEM SILICONES Saint-Fons

1 et 55 rue des Frères Perret
69192 Saint-Fons
Tel : 04 72 73 74 75
Mail : securitas-exterieur@elkem.com

Communes concernées



Feyzin, Irigny, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Vénissieux

Activités



Recherche et fabrication de produits silicones. Les produits amont provenant du site de Roussillon sont transformés en huiles, en gommes très consistantes, en élastomères ou en résines. Ces produits silicones sont destinés à des marchés très divers, dans l'énergie, l'aéronautique, l'automobile, l'électronique, la construction, le moulage, l'enduction papier ou textile, et également le paramédical et la cosmétique.



Historique de l'établissement



1944 : les silicones trouvent leurs premières applications et la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc procède à ses premiers essais en laboratoire sur les organo-siliciques à Saint-Fons.

1948 : démarrage des premières fabrications à Saint-Fons.

1954 : construction par Rhône-Poulenc de l'usine des Carrières à Saint-Fons et création de la Société Industrielle des Silicones et des dérivés du Silicium (SISS), usine de production à Saint-Fons. Rhône-Poulenc invente les caoutchoucs vulcanisables à froid et les matières à base de silicones.

1971 : fusion de Rhône-Poulenc et Péchiney Saint-Gobain. Réunion des deux usines SISS et Rhodorsil, actuelle usine Silicones.

1990 : l'usine Silicones de Saint-Fons est le seul lieu de fabrication en France de produits silicones.

1999 : Rhodia Silicones devient l'entreprise Rhodia Silicones SAS et regroupe les sites de Saint-Fons et de Roussillon.

2007 : vente au groupe China National Bluestar et création de Bluestar Silicones France SAS.

2017 : intégration des activités silicones au sein du Groupe Elkem détenu par Bluestar depuis 2011 : création d'Elkem Silicones France SAS

2021 : transfert des laboratoires de R&D Elkem sur un nouveau site de la commune de Saint Fons

Réglementation du site



- L'arrêté préfectoral du 28 mars 1994 modifié en 2019 et complété par différents arrêtés complémentaires réglemente les activités du site.
- Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2022.

Les risques et leurs effets



Périmètre à risque (PPI) : 1 377 m Nord et 949 m Sud

Scénario majorant associé : Nord : rupture de canalisations de produits avec émission de gaz toxique

Sud : rupture d'un bac de stockage de produits avec émissions de gaz toxique

Principaux risques :



Risque d'incendie



Risque d'explosion



Risque toxique



Les principaux produits concernés



Les caractéristiques de danger des principaux produits concernés

1		<p>Caractéristique(s) de danger : liquide(s) toxique(s)</p> <p>Risque(s) majeur(s) : Nuage toxique</p>
2		<p>Caractéristique(s) de danger : liquide(s) inflammable(s)</p> <p>Risque(s) majeur(s) : Incendie, explosion</p>
3		<p>Caractéristique(s) de danger : réagit violemment au contact de l'eau</p> <p>Risque(s) majeur(s) : Nuage toxique par contact avec de l'eau</p>



4

Caractéristique(s) de danger :

produit(s) dangereux pour l'environnement

Risque(s) majeur(s) :

Moyens de secours humains



Pompiers professionnels de la Plateforme d'Intervention des Pompiers de Saint-Fons (PIPS) et pompiers auxiliaires

Service médical sur site

Sauveteurs Secouristes du Travail

Équipe d'astreinte formée à la gestion de crise

Organisation de 5 exercices POI (Plan d'Opération Interne) annuels dont un avec le SMDMIS 69 (Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours) et un hors horaires

Ligne d'appel direct aux pompiers du SMDMIS 69

Moyens de secours matériels



Moyens fixes et automatiques de lutte contre l'incendie (mousse, sprinklage...)

Moyens mobiles mutualisés et gérés par la PIPS

Appareils respiratoires isolants

Réseaux d'eau incendie (basse et haute pression) – Motopompes remplacées en 2019 et 2022

Réseaux de détection (incendie, explosimètres, détecteurs gaz toxique...)



Mesures de prévention des risques



Inertage des équipements mettant en œuvre des produits inflammables
Protection des équipements contre les surpressions
Conduite automatisée des installations incluant des barrières de sécurité instrumentales
Inspection des équipements à fréquence régulière
DéTECTEURS surveillant les installations avec dispositif d'alerte
Cuvettes de rétention et fosses déportées
Bassins de confinement spécifiques sur les sites Nord et Sud

Actions de communication et sensibilisation



Organisation de visites pour les parties prenantes (collectivités, administrations...)
Organisation d'une semaine dédiée à la sécurité pour le personnel d'Elkem et des entreprises extérieures travaillant sur le site

Voir la fiche Géorisques :

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006103727>

date d'édition : 06/06/2024

